



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DE MÉDECINE

UDREM/CMU - rue Michel-Servet 1 | CH-1211 Genève 4
Tél. 022 702 51 23 | Fax 022 372 70 02

Genève, le 11 octobre 2004

Programme des Années Cliniques
Comité du programme des Années Cliniques

Ligne directe: +41 22 379 59 43
Fax: +41 22 379 51 22
E-mail: nathalie.carrieu@medecine.unige.ch

04-05/comité/pv103//car/AP

A. Andreoli, E. Antonelli, F. Assal, Ch.-R. Bader, J.-F. Balavoine, J.-P. Bernard, L. Borradori, L. Buhler, J.-L. Carpentier, F. Clergue, Fl. Demaurex, J. Desmeules, G. Donati, J.-F. Egger, S. Fernandez, A. Galetto, M. Gerbase, A. Gervaix, P. Giannakopoulos, O. Giroud, G. Gold, T. Harding, Ph. Huber, J.-P. Humair, O. Irion, M. Izycka, P. Jallon, A. Junod, M. Kos, I. Krejci, P. Loubeyre, M. Louis-Courvoisier, M. Louis-Simonet, A. Mauron, Ch. Meier, G. Mentha, A. Merglen, M. Nendaz, A. Perrier, R. Peter, J. Philippe, V. Piguët, M. Richter, B. Roche, L. Rubbia-Brandt, A. Safran, P. Schaefer, H. Stalder, E. Van Gessel, B. Vermeulen, C. Villos, N. Vu.

Reçoivent le PV pour information :

Ph. Chastonay, A. Guillaume, J. Jacquet, R. La Harpe, C. Layat, M. Pernod, Ph. De Moerloose, J.-H. Saurat

Comité des Années Cliniques

Procès-verbal de la séance du 24 septembre 2004, 12h15

Présents : F. Assal, I. Borradori, L. Buhler, G. Donati, S. Fernandez, A. Galetto, J.-M. Gaspoz, M. Gerbase, A. Gervaix, A. Guillaume, J.-P. Humair, M. Izycka, P. Loubeyre, M. Louis-Courvoisier, M. Nendaz, A. Perrier, L. Rubbia-Brandt, B. Vermeulen, C. Villos.

REMARQUE SUR LE PV DE LA SEANCE DU COMITE DU 21 MAI 2004 :

Le procès-verbal est accepté sans modification aucune.

ENSEIGNEMENT DE LA RADIOLOGIE DANS L'AMC DE MEDECINE INTERNE

(Dr P. Loubeyre)

Il existe actuellement, à l'HOGER, un enseignement dispensé par les radiologues qui consiste en des séances d'interprétation radiologique pour les étudiants de médecine interne (groupe 3).

Pour faire suite à une demande des étudiants de médecine des groupes 1 et 2, il est proposé la mise en place de séances d'interprétation radiologique pour les étudiants des cliniques de médecine basés aux HUG. Ce projet, en accord le responsable de l'AMC de Médecine Interne aura lieu dans le service de radiologie.

Les sujets traités seront des cas du jour (6-8), très basiques et didactiques (ex : radiographique du thorax, insuffisance cardiaque....).
Les séances auront lieu deux fois par semaine à raison d'une heure par séance pour des groupes de 8 étudiants.

La proposition acceptée par le bureau des années cliniques a fait l'objet d'une présentation au sein du service de radiologie. Le responsable ad intérim du service de radiologie souhaite une évaluation de la charge de travail après une période d'essai. Une décision sera prise pour la fin du mois d'octobre 2004.

Le Dr Pierre Loubeyre se chargera de prendre contact avec le Dr Jean-Michel Gaspoz pour affiner les horaires.

Pas de commentaire.

Le Prof Perrier remercie l'effort fourni par le groupe de travail de la radiologie.

EVALUATION DES SEMINAIRES AVEC PATIENT CAU (cf annexe)

(Dr B. Vermeulen)

Pour rappel, la visite de l'AMC UMC a permis de mettre en évidence un manque de ressources humaines pour l'accompagnement des étudiants à l'exposition clinique.

Un budget a donc été accordé par la Faculté afin d'engager des intervenants externes ayant pour mission d'encadrer les étudiants durant certaines activités cliniques représentant une exposition de 2x 2h/semaine pour chaque rotation d'AMC par groupes de 2 ou 3 étudiants.

Les évaluations du séminaire sont bonnes en générale.

Actuellement, l'enjeu consiste à évaluer la pertinence de la poursuite de ce projet, le budget (24'000.-Fr) accordé arrivant à échéance à la fin du mois de juin 2004.

Le Bureau et le Comité des années cliniques émettent un préavis favorable pour la poursuite du projet, le dossier sera transmis au Bureau de la Commission de l'Enseignement pour la décision finale.

Modifications en cours dans l'AMC Urgences

Organisation d'une réunion en mai 2004 de tous les tuteurs ayant pour objectifs de faire un état des lieux sur le fonctionnement de l'AMC. Après discussion et réflexion, il a été décidé :

- de renouveler le groupe de travail de l'AMC,
- de modifier les vignettes (passage de 6 à 5 vignettes),
- d'introduire la présentation de cas cliniques,
- de mettre à disposition les références (en pdf) sur le site intranet de l'AMC,
- de mettre en place des vidéo pour les gestes techniques de base sur le site Web

EXAMENS

(Prof A. Perrier)

Examens de psychiatrie

Le domaine de la psychiatrie ayant considérablement évolué en termes de contenu, il a été jugé nécessaire de faire une évaluation plus générale de cette discipline.

Il a donc été proposé que l'examen de psychiatrie soit composé de deux épreuves partielles, l'une pratique et l'autre de type QCM. Cette épreuve combinée s'appliquera sous forme d'examen pilote, au plus tôt aux étudiants entrant en 4^{ème} année en octobre 2004. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse du Comité Directeur.

QCM, 2^{ème} partie du final

Cette année encore, on constate une performance médiocre des étudiants en médecine genevois aux QCM fédéraux. Les raisons évoquées sont de type :

- Mauvaise traduction française du pool des questions QCM
- Répétitoires parfois éloignés de l'examen en question et de qualité variable
- Participation variable des étudiants à ces répétitoires
- Les examens QCM se situent à Genève à la fin de la 5^{ème} année et non à la fin de la 6^{ème} comme dans les autres facultés.

Il est donc proposé:

- **de déplacer les QCM, 2^{ème} partie du final à la fin de l'année à choix (6^{ème} année) au lieu de la fin de la 5^{ème} année.**
- **de refondre l'USPE pour prévoir des répétitoires intensifs dans le mois précédant les QCM.**

Cela impliquerait :

- de scinder l'USPE en 2 parties, une partie obligatoire avant les examens oraux et une partie facultative avant les QCM
- d'organiser 2 sessions d'examens, une pour les oraux et une pour les QCM
- de débiter l'année à choix après les examens oraux
- la possibilité pour les étudiants de prendre un mois de vacances avant le début de l'année à choix

L'inconvénient majeur de cette modification, serait le risque que les étudiants tendent à choisir des stages de l'année à choix en relation avec les matières examinées aux QCM.

Discussion :

Après une année de stages, les étudiants devraient être plus expérimentés et mieux formés pour répondre aux questions des QCM.

L. Borradori fait remarquer que les branches Neuclid seront examinées plus tard et perdent donc un lien direct avec leur enseignement.

P. Loubeyre attire l'attention sur la nécessité de développer des répétitoires plus performant et de meilleure qualité afin d'assurer une plus grande participation des étudiants.

L. Buhler prend l'examen de IAMC Chirurgie, avec la mise en place à la demande des étudiants de répétitoires organisés durant la période des AMC. Après une longue discussion il est mis en évidence, l'introduction dans le cursus de répétitoires officiels. Le comité souhaite prendre position, une réflexion sera entamée sur le statut des activités parallèles.

En conclusion, le comité est d'accord pour la mise en place de cette modification, elle sera annoncée aux étudiants entrant en 4^{ème} année en octobre 2004.

RENOUVELLEMENT DES RESPONSABLES D'AMC – UNITE (cf. annexe)

La notion de co-responsabilité est supprimée.

La liste des anciens et nouveaux responsables des AMC est annexée au pv.

Au 1^{er} janvier 2005, le responsable de l'Unité d'Introduction à la Démarche Clinique sera le Dr Gabriel Gold. La responsabilité du « bloc » Médecine de l'unité revient au Dr Mathieu Nendaz. Reprise de la responsabilité de l'AMC Médecine Interne par le Docteur Jean-Michel Gaspoz.

A. Perrier est en charge de contacter le Prof Dubuisson afin de discuter de la responsabilité de l'AMC Gynécologie-Obstétrique.

Le responsable de l'Unité de Synthèse et de Préparation des Examens (USPE) : reste à nommer, un appel d'offre est lancé.

INFORMATIONS DIVERSES

Une demande de financement a été déposée par le Dr G. Vlastos. L'objectif de cette demande étant l'amélioration d'une vidéo d'enseignement (montage professionnel de la vidéo (titre, effets spéciaux, voix...)).

L'estimation du budget nécessaire à financer le projet est d'environ 3000 CHF (3000-5000).

Le bureau ainsi que le Comité des années cliniques émettent un avis favorable et transmettent la demande au Bureau de la Commission d'Enseignement.

Professeur A. Perrier
Président du Comité de programme des années cliniques

Annexe mentionnée